

Bien vivre aux Adrets de l'Estérel

L'Adréchois



Magazine Municipal d'information

N°4 - Avril 2018



AQUAVELO[®] ESTÉREL

04 94 52 10 10

Cours d'Aquabiking en piscine Non-stop 6j/7j



✓ **Suivi physique et diététique**

✓ **Séance de 45 min ~ 500 Kcal**

✓ **Trois niveaux de cours**

✓ **Tisanerie Bio Naturshop**

NATURSHOP

107 Av. Victor Hugo à St-Raphaël/En face du cinéma Le Lido

www.aquavelo.com



**Pépinière
La Colle Noire**



• 2349 RD 37 LA COLLE NOIRE - MONTAUROUX •

Du lundi au samedi :
8h - 12h30 et 13h30 - 19h



06 12 73 84 43 - www.la-colle-noire.fr

i@d

iadfrance.fr



Héloïse **CANIT**
06 13 69 64 80
heloise.canit@iadfrance.fr



Nathalie **FAIVRE**
06 50 81 44 40
nathalie.favre@iadfrance.fr

**Vos conseillères en Immobilier
sur LES ADRETS DE L'ESTEREL**

iadfrance.fr



VITA CONSEIL
LA FORMATION UTILE

**PRÉVENTION
ACCOMPAGNEMENT
ENGAGEMENT**



Contactez-nous :
04 93 50 39 77



Cannes La Bocca
www.vita-conseil.fr



Cibler La Bonne Boîte

Un réseau qualitatif qui sélectionne des entreprises
aux valeurs communes de travail

NOUVEAUTÉ AUX ADRETS !!!

Un besoin de confiance ?
Une envie de travail bien fait ?
Choisissez la Satisfaction avec des professionnels
sélectionnés pour leurs compétences et sympathie



Une recherche spécifique... Dites-nous tout.
On prend soin de vous !!



Contactez Fanny
au **07.67.07.62.47**

www.ciblerlabonneboite.com



Sommaire

EDITO, LE MOT DU MAIRE02

SPECIAL SALLE POLYVALENTE/MAISON ESTEREL... 04

VIE MUNICIPALE

- > Travaux03
- > Locomobile04
- > Office Intercommunal du Tourisme.....05
- > Plan Local d'Urbanisme – PLU.....06
- > SCOT.....06
- > DSP Eau Assainissement07
- > Transport scolaire07
- > Dossier feu rouge07
- > Couverture haut débit.....08

ENVIRONNEMENT ET FORÊT

- > Comité Communal des Feux de Forêt - CCFF09
- > Obligation Légale de Débroussaillage - OLD10
- > Rallye AVEM.....10
- > Borne Electrique11
- > Collecte11
- > Nouvelles consignes de tri SMIDDEV11

ENFANCE ET JEUNESSE, AFFAIRES SOCIALES

- > Ecoles12
- > Talents des Adrets12
- > Accueil de Loisir Sans Hébergement13
- > Centre Communal d'Action Sociale - CCAS13

VIE ASSOCIATIVE

- > Le LAC + Perles de culture14
- > Médiathèque14
- > Comité des fêtes15
- > La Carriole16
- > Regain16
- > GRS.....17
- > Anestérel17
- > ADL18
- > Art'Drets Danse18
- > UAC.....19
- > Club Temps Libre19
- > ECCA.....19

BILAN MANIFESTATIONS 201720

INFORMATIONS PRATIQUES

- > Etat Civil de l'année 2017 21-22
- > Informations générales Mairie23
- > Démarches administratives24

VOTRE COMMISSION COMMUNICATION.....24

FLASHÉZ-MOI

Toutes les informations des Adrets de l'Estérel sur votre site internet www.lesadretsdelestereel.fr





Madame, Monsieur,

Avec cet édito je voudrais faire le bilan des 4 années écoulées, des projets en cours mais aussi des problèmes que nous aurons à gérer.

La Maison de l'Estérel – La Nouvelle Salle des Fêtes : Je rappelle que c'est un projet commun entre la CAVEM et la commune des Adrets mais qui, pour des raisons d'efficacité, est mené par la CAVEM. Le financement de la Maison de l'Estérel est assuré par la CAVEM, celui de la Salle des Fêtes par la commune. Ces deux projets reçoivent les aides de l'Etat, de la Région et du Département.

Nous entrons dans la phase concrète avec la désignation du cabinet d'architecte. L'objectif est de commencer les travaux au premier semestre 2019.

L'Estérel, Grand Site de France : Nous entrons dans la phase Opération Grand Site en 2018. Celle-ci est le préalable à l'obtention du label d'excellence Grand Site de France pour le massif de l'Estérel.

Le Plan Local d'Urbanisme : La réunion publique a eu lieu le 26 février nous espérons terminer la procédure cette année. Ceci permettra, si le SCOT de la CAVEM est adopté, de finaliser notre zone d'activité.

Les autres projets :

La distribution de l'eau et l'assainissement : Elle est désormais compétence de la CAVEM. C'est un avantage pour nous, car la gestion et les travaux nécessaires pour satisfaire à la réglementation seront supportés par l'Agglomération.

La construction d'une nouvelle station d'épuration à Pré Vert, à laquelle sera raccordé le quartier de l'Eglise, est une urgence. Le président de la CAVEM M. Roland Bertora et moi-même devons rencontrer M. le Préfet du Var pour définir les travaux dont la CAVEM est maître d'ouvrage.

La Déchetterie, elle aussi compétence CAVEM, est difficilement gérable car elle est constamment pillée. Nous travaillons pour la sécuriser et permettre le transfert sur ce site d'une partie de nos services techniques actuellement sous la Mairie. Ainsi, nous récupérerons des espaces en plein centre du village qui pourraient être affectés à la vie associative.

Les poteaux incendie : l'obligation pour les poteaux incendie de débiter 60 m³/heure pendant deux heures au moment des incendies de forêt est une mesure techniquement impossible à assumer dans les zones pavillonnaires comme les nôtres. Elle a des conséquences énormes car, non seulement elle bloque certains permis de construire, mais plus grave, elle met les communes et les maires en position de vulnérabilité pénale et financière en cas d'incendie.

De plus, l'obligation nouvelle pour les seules communes

ayant un PPRIF qu'une construction soit à moins de 200 mètres de deux poteaux incendie au lieu d'un est une aberration. Elle n'apporte aucune amélioration en matière de sécurité mais seulement des frais supplémentaires.

Nous devons être reçus par le directeur de cabinet du Préfet pour essayer de résoudre ce problème réglementaire spécifique au seul département du Var.

Le nouveau projet de Fontsante : C'est un projet dit « environnemental » de traitement des déchets du bâtiment des Alpes-Maritimes sur l'ancienne mine de Fontsante. Celle-ci est située sur la commune de Tanneron mais son propriétaire est la commune de Callian. Il est porté par la Communauté de communes du Pays de Fayence qui a attribué le marché à la société Suez.

Le problème est que ce dépôt de milliers de tonnes de matériaux pollués est en limite de notre commune et du site classé de l'Estérel. Mais surtout il représente un risque potentiel inacceptable de pollution du lac de Saint Cassien qu'il surplombe et qui est un des fournisseurs en eau potable de l'est du Var et de l'ouest des Alpes-Maritimes.

Le soutien de ces communes directement concernées nous est nécessaire. Mardi 6 mars le SEVE, le syndicat qui s'occupe de la distribution de l'eau pour l'est varois, a demandé à M. Cavalier, maire de Callian, de nous exposer la nature de ce projet.

Bien sûr, je vous tiendrai au courant de l'avancement des sujets que j'ai évoqués ci-dessus et plus particulièrement du dernier qui pourra faire l'objet d'une réunion publique.

Vie Municipale

Les Travaux



Réfection de la cour de l'école maternelle



Amélioration du Cadre de vie Réfection du parking place de l'Aire



Construction d'un parking vélo au rond-point du Violon



Amélioration du Cadre de vie
Installation de la Locomobile



Réfection du réseau pluvial rue Grande

Aménagement
de 20 caveaux



Ajout de 10 cavurnes de
20 caveaux



Réfection du mur
du souvenir



Aménagement cimetière



Amélioration du Cadre de vie Réfection du parking de la poste



Mise en place de radars pédagogiques



Vie Municipale

La Maison de l'Estérel et la salle polyvalente

Sous la responsabilité de la CAVEM, maître d'ouvrage de cette opération et de son vice-président délégué aux marchés publics, une première sélection des candidatures a été organisée au mois de juin dernier.

Sur l'ensemble des candidatures proposées, trois cabinets d'architecte ont été retenus. Ces cabinets ont présenté des projets originaux selon le cahier des charges imposé.

Une première phase de présentation/négociation des projets a eu lieu le 7 février. Lors de cet entretien, les candidats ont exposé leur projet puis ils ont été soumis à un ensemble de questions des membres de la commission.

Une deuxième phase de négociation qui permettra de choisir le meilleur candidat s'est tenue le 19 mars.

Celui-ci aura la mission d'élaborer les dossiers de consultation des entreprises puis de conduire l'ensemble du projet.

Si tout va bien, les premiers coups de pioche pourraient être donnés à l'automne. Le chantier devrait durer environ un an, ce qui amènerait une livraison début 2020.

Locomotive

La Société Française de Matériel Agricole et Industriel de Vierzon s'est spécialisée, dès la fin du XIX^{ème} siècle, dans la fabrication de la locomobile à vapeur à haute pression. C'est de ses ateliers que vient la belle mécanique exposée devant la mairie par les services municipaux. Grâce à de longues courroies, elle était utilisée comme moteur en machinisme agricole et industriel. Robuste, simple d'utilisation et surtout facilement transportable, son emploi s'est généralisé dans les campagnes où elle entraînait en particulier les batteuses à grains.

Notre locomobile est la plus belle pièce de la collection Georges Cappa, acquise par la municipalité des Adrets de l'Estérel en 2004.



Vie Municipale

Tourisme

Depuis le 1^{er} janvier 2017, nous avons rejoint l'Office de Tourisme Intercommunal Puget sur Argens/Les Adrets.

Suite à la fermeture de l'ancien bureau, les agents d'accueil de la mairie ont reçu, principalement l'été, les touristes de passage français et étrangers. Grâce à la collecte de documentation, ils ont pu être renseignés dans les meilleures conditions.

La borne extérieure permet d'accéder à des informations à toute heure, en français et en anglais.

Facebook : www.facebook.com/adretsdelesterel

Site web : www.lesadretsdelesterel.fr/tourisme



Enfin, l'association Estérel-Côte d'Azur met en ligne de nombreuses informations utiles, en particulier les itinéraires des randonnées dans le massif :

www.circuits.esterel-cotedazur.com

estérel
CÔTE D'AZUR
INTENSÉMENT *Swal*

Vie Municipale

P.L.U. Plan Local d'Urbanisme

Nous sommes actuellement dans la dernière phase du PLU la plus concrète et la plus importante pour nos administrés.

Lors de la réunion publique qui s'est déroulée début mars à la salle polyvalente des Adrets, le zonage et le règlement ont été présentés.

Le zonage concrétise les 4 zones : U urbaine, AU à urbaniser, A agricole et N naturelle, sur lesquelles va s'appliquer le PLU.

Point très important à prendre en considération : le PPRIF s'impose au PLU de même que le classement Estérel : il n'y aura donc malheureusement aucune avancée sur ces 2 points très sensibles.

Concernant le règlement, les 2 points les plus importants du PLU sont qu'il n'y a plus de surface minimale pour construire (on peut déposer un permis sur 400 m² ou moins...) ni de COS mais un CES (coefficient d'emprise au sol) ce qui signifie que la surface au sol pourra être doublée par la même surface à l'étage. Exemple : un CES de 20 % sur un terrain de 400 m² donnera 80 m² au sol et 80 m² à l'étage soit 160 m² habitables.

Avec ce nouveau règlement, tout le monde maintient ou augmente ses droits à bâtir.

SCOT

Schéma de Cohérence Territoriale

Le schéma de cohérence territoriale étudie et régule les grands projets dans tous les domaines à l'échelle de la CAVEM.

Pour la commune des ADRETS, l'un des points principaux est la prise en compte de la zone d'activité.

Ce SCOT a été approuvé par la CAVEM le 11 décembre 2017, ce qui signifiait normalement la fin de la procédure. Toutefois, les autorités de tutelle (DDTM et Préfecture) ont fait un recours contre le SCOT au motif qu'il n'avait pas été tenu compte du tracé de la future ligne nouvelle PACA (SNCF) qui doit impacter différentes communes dont les Adrets.

A ce jour nous n'avons pas de tracé précis de cette ligne et il est impossible de l'insérer sur une carte.

Vie Municipale

DSP - Eau Assainissement

Depuis le 1er janvier, la régie de l'eau-assainissement n'existe plus et ce service a été confié, après mise en concurrence par la CAVEM, à la société Véolia.



C'est à présent cette entreprise qui se charge de l'entretien du réseau et de la perception de la facturation.

Nous ne pouvions pas continuer à gérer de façon performante un réseau complexe et vieillissant qui est soumis à des contraintes normatives de plus en plus exigeantes. La distribution de l'eau et le traitement des eaux usées exigent aujourd'hui une expertise que notre petite commune ne possède pas.

En cas de problème (fuite d'eau par exemple), vous pouvez joindre **24h/24 - 7j/7** l'astreinte eau-assainissement au **09 69 329 328**.

Astreinte Technique

Depuis le 1^{er} février, une astreinte technique est effective.

Un agent communal répond aux appels des administrés qui constatent un dysfonctionnement autre que ceux générés par l'eau ou l'assainissement. Cet agent est chargé de se déplacer, d'estimer si son intervention est suffisante ou s'il doit activer des équipes pour régler le problème. Vous pouvez joindre l'astreinte technique **24h/24** et **7j/7** au **06 74 47 63 84**

Cette astreinte permet d'augmenter la réactivité de la commune pour un meilleur service public.

Dossier feu rouge

Au mois de mars 2011, un glissement de terrain provenant de la propriété de M. et Mme Vantygghem a provoqué une chute de gravats et de terre sur la RD837.

La situation se dégradant, un alternat de circulation a été mis en place et un PV a été dressé par le Conseil Général le 27 août.

Le 17 décembre 2014, le juge des référés de Draguignan a condamné les époux Vantygghem à effectuer sous astreinte les travaux nécessaires à la stabilisation des terres de leur propriété et à enlever celles qui avaient glissé sur le domaine départemental. Les travaux ont été réalisés au cours de l'été 2015.

Mi-décembre 2015, la propriétaire de la parcelle voisine, Mme Caristo, fait procéder à des travaux de soutènement de son terrain. A la suite de cela, la circulation à double sens a été rétablie.

Transport Scolaire

A la demande justifiée des parents d'élèves et de la municipalité, les horaires des transports scolaires, modifiés par la CAVEM lors du renouvellement de la Délégation de Service Public, ont été corrigés pour s'adapter à la situation particulière de notre village. Deux bus supplémentaires ont été mis en service, un le matin et un l'après-midi. De plus, le transport à la demande (TAD) est désormais gratuit pour les enfants des Adrets pendant les vacances scolaires.



Mi-décembre 2016, les glissements de terre ont repris, ce qui a contraint le Conseil Départemental à sécuriser les lieux et à remettre un alternat de circulation.

Le 11 mai 2016, le TGI de Draguignan a ordonné une expertise. Les conclusions du rapport d'expertise disent que « les éboulements causés par le glissement de terrain affectant la moitié inférieure de la propriété Vantygghem entraînent une partie du terrain de Mme Caristo ». Ce glissement est provoqué par des circulations d'eau qui peuvent être importantes après de fortes pluies et qui liquéfient la partie supérieure du sol constitué de limons argileux. Le montant des travaux à réaliser serait compris entre 100 000 à 150 000€.

Une contre-expertise a été réalisée courant février 2018. Depuis, nous sommes en attente d'une décision de justice.

La commune n'est aucunement impliquée dans cette affaire si ce n'est en tant que médiateur entre les deux parties. Le Maire aurait pu prendre un arrêté de péril imminent mais les frais de remise en état des lieux auraient été à la charge de la commune alors que sa responsabilité n'est pas engagée.

C'est une affaire qui relève du droit privé entre le Conseil départemental, les époux Vantygghem et Mme Caristo.

Vie Municipale

Couverture haut débit



La compétence "numérique" de la CAVEM permet l'étude, la collecte information et le bon déroulement de l'installation de la fibre chez nous.

Ce déploiement qui a démarré il y a 5 ans aujourd'hui s'appliquait d'abord à Fréjus et Saint-Raphaël. Le déploiement est en cours sur les deux communes pour une couverture THD (Très Haut Débit) à 98 % fin 2020. Pour les autres communes, dont les Adrets, de grandes améliorations sont en chantier.

Il faut savoir que sur la CAVEM, il a deux zones de déploiement du THD. La 1^{ère} zone de compétence est de développement privé, dévolu à Orange et concerne les villes de Fréjus et Saint-Raphaël, car lorsque le plan « France Haut Débit » a été appliqué la communauté d'agglomération ne comportait que ces deux communes. La CAVEM avec ses 5 communes n'a été créée qu'en 2013. Pour éviter une fracture numérique, les villes de Roquebrune, Puget et les Adrets, ont été inscrites dans une zone d'initiative publique. Cette zone d'initiative publique est l'initiative du département du Var par le biais de son schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN).

Mais quand est-ce que le déploiement sera total ?

Le déploiement de la fibre sur la zone d'initiative privée de Fréjus et Saint-Raphaël se terminera vraisemblablement en 2020. Le déploiement de la fibre sur la zone d'initiative publique pour Roquebrune, Puget et les Adrets, se terminera en 2023.

Pour les Adrets, quel est le projet de mise en place avant l'arrivée globale de la fibre ? Déploiement phase 1, concernant le secteur de l'église jusqu'à l'Argentière (360 foyers). Il y aura un renforcement de la couverture Internet grâce au Syndicat Mixte PACA Très Haut Débit. Dès 2018, est programmée une montée en puissance par l'arrivée de la fibre optique jusqu'à la place de l'église, puis la mise en place d'un NRA-MED (Nœud de Raccordement Abonné de Montée en débit). Un NRA-MED est un équipement (armoires de rue, shelter, ...) dans lequel des éléments actifs sont installés pour la diffusion des données sur internet. Cet équipement est créé au niveau des sous-répartiteurs pour rapprocher le client des DSLAM* et ainsi éviter que l'affaiblissement du signal empêche les clients de bénéficier d'un accès internet haut débit. Attention, c'est du haut débit soit 15 à 20 Mbit/s et pas du très haut débit 100 Mbit/s.

Le déploiement de la phase 2 du très haut débit « FTTH** » dans le département et plus précisément pour les Adrets de l'Estérel, le Planestel et Séguret, a été reclassé en priorité 1. Ce déploiement commencera fin 2020, le passage en FTTH pour l'ensemble des Adrets aura lieu vers fin 2023.

Le coût ce projet est de 140 000 Euros et sera financé à hauteur de 66 200 Euros par la CAVEM et les Adrets, le reste étant pris en charge par différents financements et subventions.

**DSLAM est le sigle de l'anglais « digital subscriber lineaccess multiplexer », soit en français, « multiplexeur d'accès à la ligne d'abonné numérique » (plus simplement : « multiplexeur d'accès DSL » ADSL)*

***Un réseau FTTH (de l'anglais : Fiber to the Home, ce qui signifie « Fibre optique jusqu'au domicile ») est un réseau de télécommunications physique qui permet notamment l'accès à internet à très haut débit et dans lequel la fibre optique se termine au domicile de l'abonné.*

Episode neigeux

Suite aux prévisions météorologiques, le vendredi 23 février, une réunion de pré-crise a été organisée en mairie afin de rappeler les consignes en cas d'évènements climatiques exceptionnels.

Lors de cette réunion, chacun des responsables de services de la commune s'est vu rappeler ses missions.

Lors du premier évènement, le 26 février, les opérations de salage des routes ont été menées conjointement avec le Conseil départemental. La commune a été très peu impactée.

A partir de ce moment-là, les personnes fragiles recensées par le CCAS ont été contactées régulièrement. Certaines ont été approvisionnées quand leur déplacement n'était pas possible.

Le 28 février, à partir de midi, les fortes chutes de neige ont paralysé le village, en particulier la RD 837 qui est vite devenue impraticable. Les services techniques et ceux du Département, qui avaient procédé au salage des grands axes une partie de la journée, ont vu que ces opérations ne menaient à rien étant donnée l'importance des chutes de neige.

Les services municipaux ont préparé l'accueil des éventuels naufragés de la route en mairie avec pour consigne de recenser les arrivants et de les mettre au chaud. D'autres agents avaient pour consigne d'aider les plus faibles qui avaient abandonné leur véhicule le long de la RD 837 à regagner leur domicile.

La police municipale quant à elle sécurisait les axes majeurs par des patrouilles.

A 20h00, huit personnes étaient accueillies en mairie : deux ont été reçues en chambre d'hôtes, une a pu être raccompagnée à Fréjus et cinq ont dormi dans la salle du conseil aménagée pour l'occasion grâce au prêt de couvertures par Bellestel.

Le 1er mars en matinée, il a été mis en place une circulation alternée par convois entre la Baisse et le rond-point de l'homme des Adrets. La mission s'est achevée vers 12h00.

Lors de ce dernier évènement d'une rare intensité, ce sont les services municipaux qui ont géré la crise sous la responsabilité du Maire. Les services de l'Etat et du Département débordés par ailleurs n'ont pas pu rejoindre notre village qui était isolé.



Environnement et Forêt

C.C.F.F. des Adrets
(Comité Communal Feux de Forêt)

L'été dernier, dans des conditions de sécheresse très sévères, nos patrouilleurs ont été, à maintes reprises, sur le « qui vive ».

Nos allées et venues n'ont été exclusivement et heureusement, que des incitations à la prudence ! Des promeneurs respectueux de notre environnement, la vigilance des CCFF et l'efficacité de nos pompiers ont contribué à la sauvegarde globale de notre massif et de notre commune. Et ce, malgré une « grosse » alerte attribuée à un jet de mégot depuis l'autoroute à la hauteur du « Malpasset ». Cet incident a mis, à nouveau, en évidence l'utilité des CCFF. Ceux de Fréjus ont décelé le départ de ce feu, ils ont guidé les sapeurs venus en renfort, et ils les ont ravitaillés !.

Un heureux évènement : nous avons un nouveau véhicule, beaucoup plus confortable ! Avec la clim, finis les coups de chaud, finies les agressions de taons !.. Aussi, si vous avez envie d'être utile à votre commune, venez nous rejoindre !

➔ ccffdesadrets.wordpress.com



REJOIGNEZ LES CCFF DES ADRETS POUR PROTEGER NOS FORETS



Vous avez + de 16 ans ? Impliquez-vous dans la protection de votre village ! Patrouillez l'été selon vos disponibilités

LES CCFF RECRUTENT !

0 6 3 6 8 5 4 8 9 2 - WWW.CCFFDESADRETS.WORDPRESS.COM



Environnement et Forêt

4^{ème} rallye de l'AVEM aux Adrets

Véhicules électriques : 4^{ème} rallye des particuliers de l'AVEM - Association pour l'Avenir du Véhicule Electro-Mobile

Le 17 juin 2018

En tout, ce sont 128 km qui seront couverts dans la journée du dimanche 17 juin 2018. Avec une grande variété de véhicules électriques (nous croisons les doigts pour qu'il n'y ait pas que des Zoés, aux vu des nombreuses ventes, cela va être compliqué!), la 4^{ème} édition du Rallye des particuliers de l'AVEM se fera à travers les contrastes de couleur du beau Massif de l'Estérel. Le rouge de la rhyolithe, les bleus de la mer et du ciel, et le vert des chênes à perte de vue.

20 équipages participeront à cette journée avec leur voiture électrique pour une balade familiale haute en couleur et découverte des caractéristiques régionales.

Au bout de 80 km, nous nous arrêterons aux Adrets de l'Estérel, afin de recharger les batteries de tous, équipages comme véhicules avant de reprendre la route vers nos maisons respectives.

LE PROGRAMME :

09 h : départ de Cagnes-sur-Mer (Port du Cros de Cagnes) pour le Rallye.

Sur le trajet, des arrêts seront à prévoir afin de répondre aux questions, mais surtout, observer les beaux paysages !

12h30 : Arrivée aux Adrets de l'Estérel, branchement des voitures, déjeuner, puis remises des prix.

15 h : Possibilité de balade au Mont Vinaigre pour découvrir le beau massif, à pied cette fois-ci.

CONTACT : l'AVEM
Association pour l'Avenir
du Véhicule Electro-Mobile
contact@avem.fr
Tel : 09.52.38.98.57

Débroussaillage obligatoire

Les particuliers sont soumis aux obligations de débroussaillage.

La menace du risque incendie impose des mesures de vigilance et de protection de la forêt. Parmi les règles de prudence à observer, le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé des terrains restent les mesures de sécurité et de prévention les plus efficaces pour la mise en sécurité des personnes et des biens face à ce risque.

Les Adrets ayant un PPRIF, le débroussaillage doit être de 100 m autour des constructions

Pour lire la brochure complète, cliquez-moi!



LE DEBROUSSAILLEMENT... UNE OBLIGATION LEGALE

POURQUOI DEBROUSSAILLER ?

Débroussailler c'est mettre en sécurité :

- votre famille et vous-même,
- votre maison et vos biens,
- les sauveteurs.



Débroussailler est un acte **civique responsable et obligatoire**. En assurant votre **auto-protection** vous contribuez à l'effort collectif en faveur de la protection de votre cadre de vie : **la forêt**.

Débroussailler a pour but :

- de **diminuer l'intensité** du feu,
- de **limiter sa propagation**, en garantissant une **rupture** du couvert végétal :
- tant au niveau du **sol**
- que des **houppiers* des arbres***.



COMMENT DEBROUSSAILLER ?

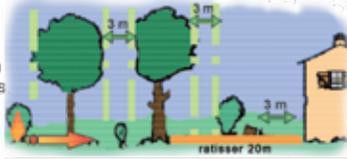
Le **débroussaillage** et le **maintien en état débroussaillé** comprennent :

- l'**éloignement des cimes** des arbres
 - de **3 m de toute construction...**,
 - de **3 m entre elles**,
- la **coupe**
 - des arbres morts
 - des branches mortes
- la **suppression des arbustes*** sous les arbres,
- l'**élagage des arbres** sur une hauteur :
 - de **2,5 m** pour les sujets de plus de 4m,
 - sur les **2/3** de leur hauteur pour les autres,
- la **coupe rase de la végétation**
 - herbacée,
 - ligneuse basse,
- le **ratissage** dans la **zone des 20 m** autour des constructions, installations
 - de la **litière***,
 - des **feuilles mortes**
 - l'**élimination** des végétaux coupés.

Sont autorisés des **bouquets** :

- d'**arbres** d'une dimension de **15 m**
- d'**arbustes** de **3 m maximum**.

Les **haies non séparatives** sont assimilées à des **bouquets d'arbres**. Les **haies séparatives** seront maintenues à une hauteur et une largeur de **2 m maximum**.



www.lesadretsdelestere.fr/debroussailler-une-obligation-pour-tous/



Environnement et Forêt

Borne de recharge électrique

Le 07 Mars dernier, a eu lieu l'inauguration **d'une borne de recharge de véhicules électriques au Parking du Pré aux Adrets.**

L'installation de cette borne s'inscrit dans le projet de déploiement de 110 bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE) dans le Var, mises à disposition des utilisateurs de véhicules électriques. Ce projet complet du Réseau Mouv'Elec est piloté par le SYMIELECVAR qui prend en charge la gestion complète du réseau Mouv'Elec Var.

Chargement des véhicules

Chaque borne est équipée de 2 points de charge de 11 KW permettant le branchement de 2 véhicules en même temps.

Le chargement s'effectuera au moyen d'un badge avec abonnement ou bien par un système de paiement sans contact carte bleue ou smartphone.

Coût de la borne : 14 408,90 euros
Financements SYMIELECVAR et ADEME: 7 090,80 euros
A charge pour la commune : 7 799,88 euros



Collecte

Des collecteurs exclusivement dédiés au papier ont été installés au quartier du Logis de Paris à côté des conteneurs à verre, au domaine du Séguret, à l'Eglise et à la déchetterie. N'hésitez pas à les utiliser pour optimiser le tri et ainsi réduire le coût de l'enlèvement des OM.

De plus, les services municipaux ramassent à présent les « monstres » à domicile 2 fois par mois, le premier et le troisième jeudis, sur inscription en mairie.



Enfance et Jeunesse, Affaires Sociales

ECOLE

Les effectifs de l'école élémentaire sont toujours en baisse.

Nous avons eu la possibilité, comme l'année dernière, de mettre en place un cours double GS/CP dans une classe de l'élémentaire. Mais l'autorisation de l'Education Nationale n'ayant été accordée qu'après la rentrée scolaire, l'ATSEM dédiée à cette classe n'a pas pu être recrutée durant l'été. C'est la raison pour laquelle les quatre classes accueillant des enfants de maternelle ont dû fonctionner avec trois ATSEM jusqu'en octobre. L'inspectrice de l'Education Nationale, Madame Mestre, préconise d'ores et déjà la fermeture d'une classe en élémentaire pour la rentrée 2018.

Depuis 2016, les PPMS (plans particuliers de mise en sûreté) « attentat-intrusion » ont été ajoutés aux risques majeurs pouvant toucher les établissements scolaires. La commune a donc installé un système d'alarme sonore commun à nos deux écoles et spécifique à ce

risque. Nous sommes la seule commune de la CAVEM à avoir mis en place un dispositif aussi performant.

En ce qui concerne les gros travaux, la moitié de la cour de l'école maternelle a été refaite avec un nouveau grand jeu. Le petit train sera remplacé en fonction des subventions que devrait nous accorder la CAF.

Après le système de ventilation améliorant la qualité de l'air, un système de chauffage et climatisation réversible devrait être installé suivant le diagnostic réalisé par le bureau d'études et après isolation extérieure du bâtiment.

Ces travaux conséquents ne peuvent se réaliser que pendant les vacances scolaires.

Enfin, nous tenons à saluer une nouvelle fois Monique Castellani qui a pris une retraite bien méritée après 24 ans de service à la cantine scolaire et à accueillir Nicole Tricoire qui la remplace à ce poste.

Talents des Adrets

Chloé

Après une belle performance en 2016 au championnat de France d'équitation CSO (saut d'obstacle) à la Motte Beauvron : 8è en individuel et 10è par équipe, Chloé réitère un beau résultat cette année : 10è en individuel. Une belle expérience avec 5000 cavaliers qui se croisent durant cette semaine dans toutes les disciplines. Merci encore à son entraîneur Steve Philippot de Fondurane et à tous les parents qui ont aidé à l'organisation de ce périple.





L'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs est ouvert la première semaine des vacances d'hiver, les deux semaines des vacances printanières et les six premières semaines des vacances d'été.

Un panel d'activités est proposé aux enfants tel que des activités manuelles, sportives et musicales, des petits et grands jeux, des journées à thèmes, des activités culturelles et sensibles.

Des mini-camps au Logis du pin ainsi que des sorties sont également organisés (village des fous, water world, zoo de la Barben, stage de voile, plage, piscine, accrobranche, parc Phoenix, journée à la neige etc...)

Les activités sont modulées en fonction des âges, des capacités intellectuelles et physiques de chacun.

Les heures d'ouverture : 7h30 - 18h30.

Public accueilli : 3 - 16 ans

L'accueil de loisirs lors des mercredis :

Cet accueil se déroule tous les mercredis durant toute la période scolaire, à compter du 04/09/2017 jusqu'au 06/07/2018 inclus

Heures d'ouverture : Journée complète de 7h30 à 18h30 Ou accueil à la demi-journée sans repas : de 7h30 à 12h ou de 13h30 à 18h30.

Les temps périscolaires :

Cet accueil se déroule le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, durant toute la période scolaire, à compter du 04/09/2017 au 06/07/2018 inclus

Heures d'ouverture : de 7h30 à 8h30, 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30.

De l'accompagnement scolaire, des projets d'animation, des activités manuelles, des ateliers danse, des petits et grands jeux sont proposés aux enfants pendant ces différents temps d'accueil.

C.C.A.S.

Repas des Anciens

Samedi 13 janvier 2018, Monsieur le Maire, Président du C.C.A.S. a invité les Adréchois et Adréchoises de plus de 68 ans à venir partager un déjeuner avec les résidents de l'EHPAD Bellestel. Cette année, la SAVOIE était à l'honneur avec une excellente tartiflette.

Ce déjeuner organisé par le C.C.A.S. des Adrets et préparé par le personnel de Bellestel a réuni 76 Adréchois et Adréchoises, 65 résidents de Bellestel et 12 résidents du F.A.M. (Foyer Adultes Médicalisés).

Monsieur le Maire a vivement remercié M. ANGELETTI, le directeur de l'EHPAD d'avoir accueilli cette festivité, ainsi que tous les membres du personnel cuisine, service restauration et animation. Remerciements également aux membres élus du C.C.A.S. et au personnel municipal technique, administratif et C.C.A.S. pour leur participation lors de ce repas.

Une tombola a été mise en place qui a rapporté 420 euros. Cette somme servira à payer la maintenance de la borne musicale offerte à l'EHPAD par le Lion's Club de Cannes - Mandelieu



Le L.A.C propose des activités pour adultes qui fonctionnent toute l'année : le yoga, la sophrologie et la danse traditionnelle .Quatre cours de yoga sont proposés par semaine, deux le lundi et le mercredi. Le cours du lundi a été modifié en septembre pour devenir une séance de méditation. La séance de sophrologie a lieu le vendredi soir, les participants sont d'un niveau avancé mais les débutants peuvent être accueillis.

Nous poursuivons l'accueil des troupes de théâtre amateur. En avril et octobre 2017 la troupe Les faux semblants est venue jouer « Rendez- vous à Monte Carlo » et la compagnie les Fileurs d'Orties nous a présenté sa pièce « Une heure et demie de retard ».

Pour le printemps 2018 deux nouvelles pièces sont programmées. Le 24 Mars la compagnie Grain de sel a proposé « Hors contrôle » de Didier Beaumont et le 26 mai la compagnie Cabris – comédie jouera « J'y crois pas » de Noël Piercy.

Notre compagnie Comédie d'Estérel a joué avec succès, au festival de St Raphaël en Avril 2017, « une affaire policière » de Philippe Ferrier.

Cette année, elle prépare un nouveau spectacle.

Soirée Lecture à la Médiathèque avec le comédien Philippe Ricard

Vendredi 13 octobre 2017, **Philippe Ricard de la Compagnie Septembre** est intervenu pour une lecture théâtralisée d'extraits des livres sélectionnés pour le prix des lecteurs du Var.

Cette soirée interactive et conviviale a rassemblé les auditeurs autour d'un comédien de grand talent, les personnes présentes ont participé aux lectures avec beaucoup d'enthousiasme.

Suite au succès de cette soirée, l'expérience a été renouvelée à l'occasion de « **la nuit de lecture** », le 26 janvier 2018, où lecteurs et auditeurs se sont retrouvés autour d'extraits de leurs livres préférés.



Philippe Ricard

Perles de Culture conférences présentées par Juliette DIAFERIO

Enseignante et ancienne directrice des ateliers du Carroussel au musée des Arts décoratifs à Paris, J Diaferio nous propose des conférences sur des artistes, le plus souvent en lien avec les grandes expositions parisiennes, le jeudi à 19h15 à la médiathèque.

Au programme en 2017 : Paula Mondersohn Becker, et Frida Kalho - les bijoux de René Lalique - les femmes laborieuses chez Daumier Degas Lautrec - Raoul Dufy - David Hockney.

Horaires de permanence de la médiathèque,
rue du Four

MERCREDI : 10h - 12h et 14h - 15h
SAMEDI : 10h - 12h



ÉVÈNEMENTS

2018 à la MÉDIATHÈQUE

• **En Avril**, nous vous proposerons une exposition multimédia interactive

« **DE LA GROTTTE CHAUVET A LA CAVERNE DU PONT D'ARC** »

A cette occasion, nous organiserons vendredi 13 avril à 19h,

la 3^{ème} soirée lecture sur le thème de la préhistoire.

Vie associative



Comité des Fêtes

Chers Adréchoises et Adréchois,

Une nouvelle année commence avec son lot de bons moments en perspective...

Mais avant cela, petit retour sur l'année écoulée.

Souvenez-vous du printemps avec sa choucroute en mars accompagnée de son bal costumé. Fin avril, nous retrouvons avec plaisir la traditionnelle soupe au pistou.

Nous avons ensuite débuté l'été avec un méchoui fin juin en compagnie de notre groupe phare « Objets Trouvés ».

Le 14 juillet, notre grande paella était servie sur la place du village dans des conditions atmosphériques exceptionnelles pour les Adrets à cette période : « une tempête de neige » s'était invitée au programme. Encore une fois, la soirée moules-frites fin juillet avait remporté un vif succès. A la mi-août, nous avons alors clôturé la période estivale par le traditionnel couscous avec sa danseuse orientale et son serpent.

Mi-novembre, pour nous réchauffer un peu, nous nous étions retrouvés lors de la soirée du beaujolais nouveau avec sa charcuterie et notre duo fort sympathique pour l'animer « Elisa et Thierry ».

Enfin pour finir l'année en beauté, le réveillon de la Saint-Sylvestre avec foie gras, cailles aux raisins et cotillons ont marqué une fois de plus les esprits.

Mais alors me direz-vous qu'en est-il de cette année ?

Samedi 17 mars, soirée costumée (thème campagnard) avec son repas pot-au-feu animation musicale avec Eric MORI.

Samedi 28 avril, fête de la Saint-Marc avec la soupe au pistou et notre duo de choc « Elisa et Thierry » et le lendemain le traditionnel vin d'honneur offert à la population aux Adrets l'Eglise.

Samedi 23 juin, grand méchoui sur la place du village avec le groupe « Objets Trouvés ».

Samedi 14 juillet, la paëlla géante animée par notre D'J Raphael son show laser et bien d'autres surprises encore.

Samedi 28 juillet, la soirée moules-frites avec une animation rock celtique en compagnie du groupe « Les Humeurs Cérébrales ».

Samedi 11 août, votre couscous et son animation orientale.

Samedi 17 novembre, la soirée beaujolais et sa charcuterie

Enfin le **Lundi 31 décembre**, le réveillon de la Saint-Sylvestre...

Vous retrouverez aussi tout au long de cette année différents partenariats avec votre comité des fêtes.

Tout ceci ne serait possible sans le concours de quelques personnes bénévoles ainsi que nos conjointes et conjoints respectifs, de la mairie, des commerçants du village et surtout un très grand merci à tous les participants de nos différentes manifestations. C'est un plaisir partagé de vous retrouver toujours plus nombreux lors de nos festivités.

N'hésitez à rejoindre nos rangs et donner un peu de votre temps, convivialité et bonne ambiance assurées !



Le site Facebook : <https://www.facebook.com/lesadrets.comitedesfetes> - Tél. : 06 52 63 33 36

Vie associative

La Carriole

La Carriole, Ecole d'Equitation labélisée par la FFE depuis 2014 est installée route de l'Eglise derrière les tennis municipaux.

En 2011, 36 licenciés sont alors adhérents, en 2017 ils sont 86, une majorité d'entre eux sont adréchois ! Avec des entraînements hebdomadaires dirigés par des enseignants diplômés d'Etat et des classes composées de 7 cavaliers maximum regroupés selon leur niveau, les élèves progressent.

La « Team Compétition » se distingue au fil des concours inter club, dans le cadre de la Coupe du Var ou du Conseil Régional. Le 14 juillet La Carriole organise avec les Ecuries de Fondurane une compétition de sauts sponsorisée par le Conseil Régional et Décathlon. Durant les vacances scolaires des stages de perfectionnement sont organisés, avec des sessions d'examens. Les élèves sont accueillis dès l'âge de 3 ans.

La Fête de La Carriole a lieu tous les ans le 1er dimanche de l'été. Lors de cette fête les élèves de tous âges et de tous niveaux se livrent à des démonstrations et des jeux équestres.



Coupe du Conseil Régional 2017 : deux de nos championnes !

Renseignements
06 41 60 25 94

et sur 

Regain



« Jardiner et consommer différemment pour recréer du lien avec la nature et de la solidarité aux Adrets et dans le massif de l'Estérel »

Le jardin partagé de Regain de l'Estérel qui s'enracine depuis 2009, dans le respect de la biodiversité dont nous faisons partie, et dans la simplicité. De la récolte des graines à de belles récoltes variées en légumes et fruits.

Le jardin partagé est ouvert à toutes personnes intéressées pour une simple visite ou pour participer ponctuellement ou régulièrement aux travaux.

Les paniers de Regain de l'Estérel : la distribution continue, tous les jeudis soir à côté de l'église avec des légumes bio cultivés à la ferme EuseBio à Roquebrune sur Argens avec 2 formats de panier et, ponctuellement avec des céréales bio et légumineuses bio de Fréjus.

Pour plus d'infos : www.regaindelesterel.canalblog.com , facebook : [regain.delesterel](https://www.facebook.com/regain.delesterel) ainsi que regaindelesterel.asso@yahoo.fr , ou plus simplement venez nous voir au jardin partagé !

L'association REGAIN de l'Estérel :

- a signé la Charte internationale pour la Terre et l'Humanisme du mouvement Colibris
- soutient l'association Kokopelli pour la libération des semences et de l'humus !
- est membre du Collectif "Le Var dit non au gaz de schiste - Le Var dit oui à la transition énergétique"

Vie associative

GRS

Le **Dimanche 18 mars** dernier, les gymnastes de l'ASDA GR disputaient leur première compétition de la saison à Sollies Pont.

L'ensemble régional composé de Morgane Hémain, Carla Likissas, Sathine Delodde, Laura Rochel et Chloé Stab a brillé sur le praticable en présentant un enchaînement quasi parfait lui permettant de décrocher le titre de champion départemental !

Félicitations également aux deux duos qui n'ont pas démerité (respectivement 4^{ème} et 5^{ème} places).

Les jeunes pousses âgées de 8 à 10 ans ont toutes obtenu leur 1^{er} diplôme leur permettant d'accéder à la deuxième étape de la coupe formation (compétition réservée à la détection de jeunes gymnastes).



Anestérel

70 ânes au travail pour préserver notre patrimoine. Débroussaillage écologique par les ânes pour lutter contre le risque d'incendie. Il sensibilisent à la protection de l'habitat et des forêts et créent un lien social immense autour d'eux.

Les forêts méditerranéennes sont régulièrement victimes d'incendie. La prévention par le débroussaillage reste la meilleure façon de s'en protéger. L'association Anestérel met ses services à disposition des particuliers, des copropriétés ainsi que des mairies dont Cannes, le Cannet, Villeneuve-loubet, la Roquette sur Siagne, les Adrets et le conseil général des Alpes-Maritimes...

Leur mission consiste à réduire la strate herbacée et arbustive de manière sélective et respectueuse de l'environnement.

Grace à sa sociabilité, l'âne est aussi médiateur des pratiques ancestrales et du patrimoine régional. « J'ai appris au côté de ces animaux à porter davantage d'attention aux caractères, aux fragilités de notre région ; mais aussi à ses trésors. » Témoigne un membre.

Anestérel fêtera cette année ses 10 ans.

Vie associative

Association Adrets Danse Loisirs

L'Association a débuté son activité en Septembre 2016.

Son activité est la Danse de Salon (Cha-cha-cha, Rock, Salsa, Valses, Tango etc.).

2 cours sont ouverts à la Salle des fêtes des Adrets : Le lundi & le Mercredi

Pour l'exercice 2017/2018 l'association compte à ce jour 33 élèves.

Les cours sont conviviaux et se déroulent dans une bonne ambiance.

Les cours sont donnés par Elie et Ginette MASSIERA qui pratiquent la danse depuis plus de 20 ans, dont 12 années en compétitions.



Pour tous renseignements :
Elie & Ginette MASSIERA
Tél : 06 13 51 23 89 / 06 09 71 20 37
Mail : elie.massiera@wanadoo.fr



Association Art' Drets' Danse

L'association **ART'DRETS'DANSE**, école de danse de loisirs et de passion assure du mardi au samedi à la salle de danse du stade des cours d'Eveil pour les petits à partir de 4 ans, Initiation Jazz et Classique à partir de 7 ans, Jazz Ados et Adultes, élèves débutantes et confirmées.

Cours de Flamenco, Fit'Pilates et Postural Ball pour ados et adultes.

Avec dans l'année, Stage, Concours et spectacle
ART'DRETS'DANSE présentera son spectacle 2018 « **Le Best off** », dernier spectacle pour Joss Rigal professeur et chorégraphe qui a depuis 12 ans dynamisé cette école.

Elle laissera sa place à Aurélia Bouhadjar, professeure diplômée de l'école Rosella Hightower de Cannes.

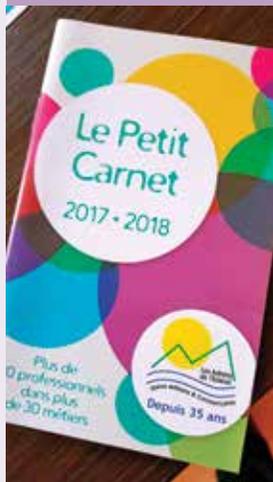
Aurélia reprendra le flambeau en septembre prochain.

SPECTACLE le :

Samedi 2 juin 2018 à 20h30 et dimanche 3 juin 2018 à 15h au Centre Culturel de Fayence,
réservation et vente des places à partir du 9 avril prochain.

Vie associative

Union des Artisans et Commerçants



L'UAC a eu le plaisir d'organiser, pour la troisième année consécutive, la JNCP* 2017 le 14 octobre dernier parallèlement à la brocante de l'AIPE. Ce fut un réel succès, tant par la participation des nombreux visiteurs que par l'implication des artisans et des commerçants qui ont joué le jeu.

Nous remercions particulièrement la Commune et la CCI du Var pour les subventions octroyées qui ont permis cette belle réussite.

Cette journée sera reconduite le deuxième samedi d'octobre 2018.

Dès le mois de septembre, les artisans et commerçants souhaitant paraître sur le Petit Carnet 2019/2020 seront invités à se faire connaître soit en Mairie, soit par mail (cmg@bbox.fr).

* Journée Nationale du Commerce de Proximité

ECCA

Gaspard de Besse le 09 septembre 2018 :

La randonnée Gaspard de Besse, au cœur du village, ce sont des parcours vélos route et pédestre que notre association a préparé pour vous. Nous vous proposons 4 parcours vélos de 20, 60, 80 et 100 km et 1 parcours randonnée pédestre de 10 km au travers de notre région.

Venez découvrir des paysages et des lieux que vous traversez sans remarquer la beauté qu'ils peuvent dégager.

Ouverte à tous, licenciés, non licenciés, prenons ensemble un moment de détente et de liberté pour partager cette journée.

Toutes les informations, prochainement, sur notre site internet :

www.ecca-les-adrets.org

L'Estérel Club Cycliste Adréchois accueille les randonneurs de la petite reine dans ses sections adultes route et Vtt ou dans son école de cyclotourisme.

Club animé par le besoin de partager son dynamisme et sa passion du vélo, venez nous rencontrer sur les activités école jeunes tous les samedis à 14h00 et pour les adultes le dimanche matin pour des sorties et promenades ludiques.

Le vélo est une activité sportive accessible à tous, alors prenez contact pour nous rejoindre.

Site internet du club : www.ecca-les-adrets.org



Le Temps Libre

Nos activités :

- **Anglais** sous forme de conversation autour d'un café
- **Balades découvertes** promenades en demie journée le vendredi AM
- **Belote** le samedi AM
- **Boules** le vendredi AM
- **Bridge** le lundi AM ou en soirée
- **Généalogie** un samedi matin par mois
- **Italien** sous forme de conversation autour d'un café
- **Jardinage** 1er mardi du mois à partir de 14h

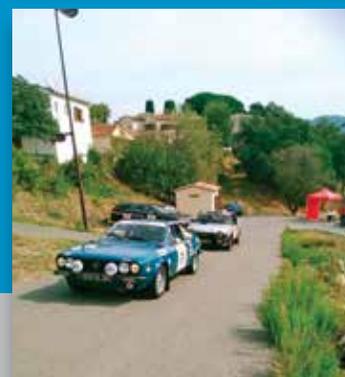
- **Peinture** jeudi matin à partir de 9h
- **Randonnées à la journée**, à partir de 9h soit le mercredi, soit le jeudi
- **Repas** festifs plusieurs fois par an
- **Soirées cartes et jeux** le vendredi soir à partir de 18h suivi par une soirée "auberge espagnole"
- **Tai Chi** le mardi à partir de 0h
- **Voyages** selon proposition au cours de l'année

LE TEMPS LIBRE
Maison des associations
93 Rue du Violon
LES ADRETS DE L'ESTEREL



Bilan des Manifestations aux Adrets 2017

- 03/02 : Inauguration de la statue « l'homme des Adrets » installée au rond point de l'autoroute
- 11/03 : Carnaval de l'AIPE
- 03 et 04 /06 : Journée portes ouvertes des pompiers des Adrets
: Fête de la St Marc
- 16/06 : Kermesse des écoles
- 14/07 : Soirée « neige » aux Adrets, par le comité des fêtes
- 27/07 : Nuit de la Chauve-Souris
- 12/08 : Soirée couscous.... Danseuse du ventre... Et thé à la menthe, par le comité des fêtes
- 14/08 : Concert classique aux Adrets. « Les voix du département »
- 19/08 : Soirée festive aux Adrets. Le groupe Between invité par le Relais des Adrets et Casa Serena. Rock à gogo !
- 26/08 : Années 80 et rock... par le comité des fêtes
- 10/09 : 10^{ème} édition de La Gaspard de Besse (ECCA)
- 30/09 : 1^{ère} course de côte de l'Estérel et Concert avec des ex du Martin Circus.
- 14/10 : Journée du Commerce de Proximité au village avec la brocante de l'Aipe et toutes les animations des commerçants et artisans des Adrets
- 22/11 : Vie des papiers avec le SMIDDEV
- 09/12 : Soirée des illuminations par l'AIPE
- 16/12 : Loto d'Abankor



État civil 2017

DÉCÈS

René Pierre EON

le 10/01/2017 Les Adrets de l'Estérel (Var)

Jean, François, Marie CROQ

le 10/01/2017 Cannes (Alpes-Maritimes)

Henry Louis Maurice LEMOINE

le 15/01/2017 Les Adrets de l'Estérel (Var)

Adonia Marie Joséphe DUMONT-BRABANT Veuve DELATTRE

le 22/01/2017 Les Adrets de l'Estérel (Var)

Wanda MANCA Veuve PETTERSEN

le 24/01/2017 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Roger Lucien Marcel BLONDEL

le 25/01/2017 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Marguerite LABRIT Veuve CHALVIN

le 31/01/2017 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Bernice, Jeanne DALMASSO Veuve LEVEQUE

le 02/02/2017 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Emilienne Marcelle PEDERZOLLI Epouse LOPES

le 02/02/2017 Fréjus (Var)

Marie, Françoise, Joséphine, Antoinette GIRRARD

le 10/02/2017 Cannes (Alpes-Maritimes)

Michel, Lucien KLINHOLFF

le 11/02/2017 Grasse (Alpes-Maritimes)

Rosalie GARCIA

le 14/02/2017 Les Adrets de l'Estérel (Var)

Lucie TIRAGALLO Veuve GHILLIAZA

le 20/02/2017 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Jeannine Simone AIDÉS Veuve BLANCHARD

le 20/02/2017 Les Adrets de l'Estérel (Var)

Henri, Maurice PITHON

le 01/03/2017 Nice (Alpes-Maritimes)

Jean-Michel Gérard CONTART

le 01/04/2017 Fréjus (Var)

Irène MASSONNEAU Veuve LE FOLL

le 03/04/2017 Les Adrets de l'Estérel (Var)

Roger Louis MONTEZ

le 24/04/2017 Fréjus (Var)

Agostino PASCUZZI

le 08/05/2017 Les Adrets de l'Estérel (Var)

Jeannine Marcelle CHOPIN Epouse SOULARD

le 25/04/2017 Fréjus (Var)

Lucien Louis Joseph DE LUCA

le 13/05/2017 Les Adrets de l'Estérel (Var)

Ange TERROSI

le 18/05/2017 Les Adrets de l'Estérel (Var)

Christiane Gabrielle BREVI Epouse MASSIERA

le 27/05/2017 Fréjus (Var)

Henriette Renée Simonne LECOQ Veuve PACCAUT

le 03/06/2017 Les Adrets de l'Estérel (Var)

Madeleine Danielle Anna PACINI

le 12/06/2017 Les Adrets de l'Estérel (Var)

Monique OTIN Veuve KLINHOLFF

le 30/06/2017 Grasse (Alpes-Maritimes)

André PERRICHON

le 16/07/2017 Fréjus (Var)

Jacqueline Blanche CRESPEL Epouse APOSTOLAKI

le 17/07/2017 Mougins (Alpes-Maritimes)

Marc KONOPKA

le 09/09/2017 Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)

Françoise GUILLAUME Veuve MANGEARD

le 14, 15/09/2017 Les Adrets de l'Estérel (Var)

Hartmut HARSTRICK

le 30/09/2017 Fréjus (Var)

Lucette Elisa Jeanne WALLEZ Veuve BESNARD

le 10/11/2017 Les Adrets de l'Estérel (Var)

André, Louis, Valère BRETON

le 27/11/2017 Fréjus (Var)

Juliette Maria MARTEL Veuve FABRE

le 10/12/2017 Fréjus (Var)

Paul René PACINI

le 12/12/2017 Les Adrets de l'Estérel (Var)

Gisèle Roberte Camille MORISSEAU Veuve LÉGERET

le 12/12/2017 Les Adrets de l'Estérel (Var)

Antoinette FERRANTE Veuve VERRECCHIA

le 16/12/2017 Les Adrets de l'Estérel (Var)

MARIAGES

- 07 janvier 2017 : **Léa Déborah DUBOIS et Olivier Daniel GIOANNI**
14 février 2017 : **Barbara, Michèle LAPÉNA et Michaël Ernaud Edouard FOURNET**
08 avril 2017 : **Nicolas, Pierre-Jean HIENLY et Stéphanie Bettina MÖLLER**
13 mai 2017 : **Florent Maximilien GARLASCO et Benjamin Yoann PAGANON**
17 mai 2017 : **Anne-Claire Marie Lucie PACTEAU et Elie OBEID**
20 mai 2017 : **Sabrina Jeannine LERMOYER et Lionel MALLET**
30 juin 2017 : **Mathieu SENEILLON et Juliane Patricia Dominique CIPRIANI**
01 juillet 2017 : **Anthony MURTA et Manon Yvette Agnès DERENNE**
14 août 2017 : **Aurélien Noël Antoine CARUCCI et Monica ALVARADO**
18 août 2017 : **Benoit Armand Henri FOURNEYRON et Mélanie Madeleine ORSET**
18 août 2017 : **Mark Richard WILKINS et Alexandra SYKES**
09 septembre 2017 : **Carine KUSOSKY et Thierry Louis CAPIZZI**
23 septembre 2017 : **Martine Denise BERTETTO et Gérard Yves GATT**
21 octobre 2017 : **Patrick André OUADAH et Dominique NICOLAS**
14 décembre 2017 : **Dominique Jeannine Emma WOISARD et Roger Jean FLAMENT**
19 décembre 2017 : **Mebius Hendrik Franciscus BRANDSMA et Julie Marie Sophie DITSCH**
23 décembre 2017 : **Randy Boris VICENTE et Cheyenne Aurore Kathleen FANCELLO**

NAISSANCES

Manon, Marie-Anne, Irène NIETO
20/03/2016 CANNES (Alpes-Maritimes)

Andy, Marius, Raphaël DI SCALA
19/01/2017 FREJUS (Var)

Emma, Catherine LE GALL
23/02/2017 GRASSE (Alpes-Maritimes)

Rose, Amélia STROZYK
14/04/2017 FREJUS (Var)

Matthew, Charles, Alain DE LA FORTERIE
19/04/2017 GRASSE (Alpes-Maritimes)

Alexis, Vincent, Jo COLOMBAT
25/05/2017 FREJUS (Var)

Teo, Mickael, Kevin CERIELO
31/05/2017 FREJUS (Var)

Zacharie, Maxime, Amar FERROUDJ HAVARD
01/07/2017 GRASSE (Alpes-Maritimes)

Jessie, Danièle, Odile QUEROL
04/07/2017 FREJUS (Var)

Tyler WEIS
09/08/2017 FREJUS (Var)

Angelina, Aurélie, Cameron DE SOUZA
14/10/2017 GRASSE (Alpes-Maritimes)

Kelia, Alexandra, Thalia VASSOR
03/11/2017 CANNES (Alpes-Maritimes)

Carla, Elise, Amalia COSTECHAREYRE
17/11/2017 FREJUS (Var)

Mylène GUILLEMOT
23/11/2017 FREJUS (Var)

Lissandro, Vito, François NUNIGE
14/12/2017 GRASSE (Alpes-Maritimes)

Informations générales Mairie



DÉCHETTERIE

Lundi et Jeudi : 14h-17h
Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi :
8h-12h/14h-17h

RAMASSAGE DES POUBELLES

Ordures Ménagères :
Lundi, Mercredi, Vendredi (matin)
Poubelles Jaunes : Mardi, Jeudi (matin)

NUMÉROS UTILES DE LA MAIRIE

Hôtel de Ville

2, Route du Violon, BP20,
83600 Les Adrets de l'Estérel
Horaires d'ouverture :
Lundi au Jeudi : de 8h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 17h
Tel : 04 94 19 36 66
Fax : 04 94 19 36 69
Email : accueil@mairie-adrets-esterel.fr

Secrétariat de Monsieur le Maire, Nello BROGLIO :

Madame Nicole ROUBINI
Email : etat-civil@mairie-adrets-esterel.fr
Tel : 04 94 19 36 66

Directeur Général des Services :

Monsieur Eric TREMEREL
Email : e.tremerel@mairie-adrets-esterel.fr

Accueil/Standard :

Madame Nicole ROUBINI
et Madame Christelle CLERC
Email : accueil@mairie-adrets-esterel.fr
Tel : 04 94 19 36 66
Fax : 04 94 19 36 69

Etat Civil, Démarches Administratives, Elections :

Madame Nicole ROUBINI
Madame CLERC Christelle
Email : etat-civil@mairie-adrets-esterel.fr

Service Urbanisme :

Monsieur Patrick MONY sur Rendez-vous
Mardi de 10h à 12h
Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Email : p.mony@mairie-adrets-esterel.fr

Comptabilité :

Madame Mairé STEUNOU
Email : m.steunou@mairie-adrets-esterel.fr
Lundi et Vendredi : de 8h30 à 11h45

Déchetterie, Droit de Place, Facturation et Encaissement :

Madame Sandy LUZ:
Email : s.luz@mairie-adrets-esterel.fr
Lundi et Vendredi : de 8h30 à 11h45

Cantine, périscolaire, extrascolaire :

Madame Sophie MIGNONI
Email : s.mignoni@mairie-adrets-esterel.fr
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
de 8h30 à 11h et de 14h à 16h30

Centre Communal d'Action Sociale :

Madame Evelyn HAVARD
Email : e.havard@mairie-adrets-esterel.fr
Du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 11h30
L'après-midi sur Rendez-vous uniquement
Tel : 04 94 19 36 66

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

(ALSH) :
ODELVAR
Tel : 04 94 19 35 25

Vie Associative, informations touristiques et taxes de séjour :

Madame Isabelle BOISSENIN
Email : i.boissenin@mairie-adrets-esterel.fr
(réception sur Rendez-vous : 04 94 19 36 66)

Services Techniques :

Monsieur Eddy DUMONT
Email : e.dumont@mairie-adrets-esterel.fr
Le Lundi sur Rendez-Vous de 10h à 12h

Police Municipale :

62, Chemin de la Beïlesse,
83600 Les Adrets de l'Estérel
Email :
police-municipale@mairie-adrets-esterel.fr
Tel : 04 94 54 40 26

Gendarmerie de FREJUS :

215, Rue Triberg, 83600 Fréjus
Faites le 17 ou le 04 94 51 40 54

Démarches administratives

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Se rendre dans une Mairie habilitée avec formulaire pré-rempli (aller sur le site de service-public.fr) ; ainsi que les originaux et photocopies demandés sur le site en ligne + 1 photo identité réglementaire 3,5 x 4,5.

Si le demandeur est né à l'étranger ou de parents nés à l'étranger, apporter un certificat de nationalité française ou le livret de naturalisation, copie de la carte d'identité de l'un des parents en cours de validité.

Empreinte obligatoire à partir de 13 ans (présence du mineur indispensable).

En cas de perte, apporter la déclaration de perte établie en Mairie lors du dépôt du dossier et un timbre fiscal à 25 €.

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Se rendre dans une Mairie habilitée avec le formulaire pré-rempli (aller sur le site de service-public.fr) + les pièces demandées sur le site.

PASSEPORT ÉLECTRONIQUE

Il demeure valable jusqu'à sa date d'échéance.

EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE

A demander par écrit à : Casier Judiciaire National, 107 rue du Landreau, 44 079 NANTES CEDEX 01, tél 02 51 89 89 51
Ou par internet : www.cjn.justice.gouv.fr

EXTRAITS D'ACTES

Pour les personnes de nationalité française nées, mariées ou décédées à l'étranger, s'adresser au Ministère des Affaires Étrangères : Service de l'Etat Civil, 44 941 NANTES CEDEX 9 ou dans les Territoires d'Outre-Mer à la Mairie du lieu de naissance – ou au Ministère des DOMTOM, 27 rue Oudinot, 75 007 PARIS.

Extrait d'acte de naissance :

à demander à la Mairie de son lieu de naissance.

Extrait d'acte de mariage :

à demander à la Mairie de son lieu de mariage.

Extrait d'acte de décès :

à demander à la Mairie de son lieu de décès ou du domicile du décédé.

Carte d'électeur :

à demander à la Mairie du lieu du domicile, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Déclaration de naissance :

à faire à la Mairie du Lieu de naissance avec le certificat médical de naissance et une pièce d'identité.

Certificat de vie commune :

à demander à la Mairie du lieu du domicile avec la pièce d'identité des deux concubins et un justificatif du domicile.

RECENSEMENT DES JEUNES

Le recensement des jeunes est obligatoire pour tous les Français et Françaises dès l'âge de 16 ans, dans un délai de 3 mois suivant la date anniversaire, ainsi que pour toute personne ayant acquis la nationalité française entre son 16^e et son 25^e anniversaire.

CARTE GRISE ET PERMIS DE CONDUIRE

Se rendre sur le site en ligne « Mes démarches à portée de clic » : demarches.interieur.gouv.fr

Ou dans un établissement commercial agréé.

PERTE OU VOL DE PAPIERS

Faire une déclaration de vol à la Gendarmerie ;

Pour la perte de papiers : déclaration Cerfa n° 14011*01 et la faire viser à la Mairie.

Votre commission Communication



PILLET Murielle
m.pillet@mairie-adrets-esterel.fr



TREMEREL Liliane
l.tremere@mairie-adrets-esterel.fr



HEMSEN Alain
a.hensen@mairie-adrets-esterel.fr



HOUPLON Sylvain
s.houplon@mairie-adrets-esterel.fr



GUERIN René
r.guerin@mairie-adrets-esterel.fr

Une information à
faire passer dans
Var Matin ?

N'oubliez pas de contacter
votre correspondante VAR-MATIN
Véronique Geffroy
Tél. 06 07 08 53 71
veroniquegeffroy@orange.fr

Les
Délices
Manon &
Thomas

ARTISAN BOULANGER - PATISSIER



Pâtisserie et Viennoiserie Maison
& Pain au levain

04 94 40 93 45

6, rue du Puits
Les Adrets de l'Estérel



Allianz 

Avec vous de A à Z

Eirl **DOLORES**

Un assureur près de chez vous

ASSURANCE EMPRUNTEURS

Depuis le 01/01/2018, vous pouvez
comparer et réaliser des économies
Demandez une étude Personnalisée

+33 (0)4 94 95 38 88

Rendez-vous sur site :

www.allianz.fr/dolores



Hôtel L'Estirado des Adrets**
et son Auberge Panoramique



Hôtel l'Estirado des Adrets +33 (0) 494 409064
Le Logis de Paris +33 (0) 494 409852
9, chemin Panoramique estirado@estirado.com
83600 Les Adrets de l'Estérel www.estirado.com



VITÆ CLEMENTIA®

Vivre librement en maison de retraite



Résidence "Bellestel"
04 94 17 77 77

201, chemin de Pré Vert - 83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL

A photograph of a woman with blonde hair, wearing sunglasses and a denim jacket, shouting into a red megaphone. The background is a bright, sunburst-like pattern.

ce magazine
est une réalisation du
groupe MPC
04 92 271 389

Z.I. Secteur C7
Allée des Informaticiens - CS 30075
06705 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX
Fax : 04 93 312 147
E.mail : contact@mediapluscom.fr
Site : www.mediapluscom.fr



CRÉATEUR DE LIEN TERRITORIAL



PISCINE ASSISTANCE

DOCTEUR POOL

CHLORE - FILTRATION - POMPES A CHALEUR - ENTRETIENS

UNE BELLE PISCINE POUR CET ÉTÉ SE PRÉPARE MAINTENANT



Entretien Piscine Magasin

Le Conseil d'un professionnel en plus

le magasin de votre piscine

Du Lundi au Samedi - 8h00 - 12h30 & 14h30 - 18h30

Tél. 09 81 81 28 38

ZA Cambarras - 83440 TOURRETTES
www.docteurpool.com



Agnès Réveillon

Avocate

Conseil / Défense

09 67 56 64 76

cabinet@avocat-reveillon.fr



www.avocat-reveillon.fr

18-20, rue de Lorraine 83120 Sainte Maxime

INSTITUT GASTRONOMIE RIVIERA

TRAITEUR

Nos Chefs à votre service

06 50 73 31 23

Organisation d'événements
Service traiteur / Catering
Lieux de réception

12 ancien chemin de Fayence - 83440 SEILLANS
Website :
institut-gastronomie-riviera.com

